



CONTREMAITRE.SSE TRAITEMENT DES EAUX

Le poste

Concours : TP-10-10-2024
(Poste permanent à temps complet)

Sous l'autorité du responsable à l'environnement, le titulaire gère l'ensemble des activités visant la production et la distribution d'eau potable à Port-Cartier et dans le secteur de Rivière-Pentecôte ainsi que celles liées à l'assainissement des eaux usées. Il s'assure du bon fonctionnement et de l'opération des systèmes dans le but de maintenir les standards de qualité édictés par les lois et les règlements en vigueur. Il supervise et priorise le travail des employés sous sa charge et effectue un suivi des contrats en sous-traitance. Il planifie, supervise et contrôle les travaux requis pour l'entretien, la réparation ou la modification des infrastructures. Il est responsable de l'application de méthodes de travail sécuritaires

Les qualifications

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en assainissement de l'eau, un diplôme d'études professionnelles (DEP) en conduite de procédés de traitement de l'eau ou une attestation d'études collégiales (AEC) en assainissement de l'eau.
- Détenir un certificat en traitement complet d'eau de surface ou souterraine et réseau de distribution (OSTUD).
- Posséder trois (3) à cinq (5) années d'expérience en gestion, de préférence dans le milieu municipal.
- Toute autre formation pertinente et/ou une grande expérience pourra être considérée.
- Permis de conduire valide.
- Être à l'aise dans un environnement informatisé, leadership favorisant le travail d'équipe, habiletés à diriger des employés et à entretenir des relations de travail efficace, facilité de communication verbale et bonne résistance au stress.

La rémunération et les avantages

La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues à la politique en vigueur pour le personnel cadre de la Ville de Port-Cartier. Le salaire annuel se situe entre 77 000 \$ et 98 000 \$. Une gamme intéressante d'avantages sociaux est offerte. L'horaire est de 34 heures par semaine. La personne embauchée sera liée par une clause de résidence sur le territoire de la municipalité de Port-Cartier.

**PORT
CARTIER**

Tant à offrir

La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard, **le 22 novembre 2024** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com